

Votre courtier ne vous coûte rien

QUI SOMMES-NOUS ?

Votre courtier ne vous coûte rien

VOUS DEVEZ CIBLER LES MEILLEURS PROFESSIONNELS DU PHOTOVOLTAÏQUE : Pour un décideur, il est extrêmement difficile de choisir avec une relative certitude, le meilleur professionnel du photovoltaïque, adapté à ses besoins spécifiques, pour des garanties données et au tarif le plus juste. Avec des projets aux caractéristiques absolument identiques, **il n'est pas rare, dans le cadre de larges appels d'offres à concurrence, de constater des tarifs qui varient de 1 à 1,70 pour les centrales solaires et de 1 à 2 pour les constructions** avec des entreprises se situant dans un rayon proche ou éloigné de quelques centaines de kms. C'est dire les difficultés qui existent pour cerner les milliers d'installateurs solaires et producteurs d'électricité européens, ou encore les quelques 3 000 fabricants de panneaux photovoltaïques dans le monde, sans parler des spécificités de fabrication parmi les 1 000 constructeurs métalliques et bois français. **DES BUDGETS TRES TIRES DANS L'INTERÊT DE CHAQUE PARTIE.**

Lorsque, après une campagne d'appel d'offres à concurrence, nous apportons un projet abouti à une entreprise gagnante à l'un de ces appels d'offres, celle que le client retient, (constructeur, opérateur solaire...) pour réaliser des travaux et prestations de leurs compétences, cette dernière bénéficie alors d'une **commande « servie sur un plateau », sans qu'elles aient eu à faire le moindre effort ou dépenses** en démarches

technico-commerciales, consacrer du temps pour conceptualiser le projet, le mettre au point, faire des déplacements coûteux et chronophages pour découvrir de nouveaux clients, etc...**UNE COMMISSION DE COURTAGE PAYÉE PAR L'ENTREPRISE RETENUE** : A ce titre, les entreprises concèdent tout à fait normalement une commission d'intermédiation modérée, directement payée au Cabinet EXCELNERGY Partner, en contrepartie des services rendus. Cette juste rémunération correspond globalement aux économies très substantielles que l'entreprise réalise. Autrement dit, grâce aux précieuses diligences effectuées avec l'apport d'affaires nouvelles via les courtiers du Cabinet EXCELNERGY Partner, **les entreprises qui participent aux appels d'offres peuvent assurer le développement de leur business sans risques, sans augmentation de leur masse salariale, sans frais de véhicules, de route, de restauration... Elles peuvent aussi combler opportunément un carnet de commandes qui peut se révéler défaillant en certaines périodes...**Ainsi, les experts et courtiers du Cabinet EXCELNERGY-PARTNER dans leur conception professionnelle, non seulement ne coûtent absolument rien aux clients, **mais conduisent toujours à de sérieuses économies budgétaires dans la réalisation des projets.**